86.004 0248

A1.

26

COMPTES ANNUELS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : TESTA SPRL

Forme juridique : SPRL

Adresse : rue de Stalle **N° :** 27 **Bte :**

Code postal : 1180 **Commune :** Uccle

Registre commerce **Lieu :** Bruxelles **N° :** 415 208

N° de T.V.A. (ou mention « non assujetti ») : 420.963.865

DATE 19 / 11 / 80 **du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.**

COMPTES ANNUELS AU 31 / 12 / 84 **approuvés par l'assemblée générale du** 21 / 5 / 84

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 1 / 1 / 84 **au** 31 / 12 / 84

Exercice précédent du 1 / 1 / 83 **au** 31 / 12 / 83

ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

TESTA Patrick Chaussée d'Alsemberg, 1047 1180 Uccle

(éventuellement suite page)

Nombre de pages déposées : **(normalisées :**; **non normalisées :**)

Numéros des pages normalisées, non déposées parce que sans objet :

Signature (nom et qualité)

TESTA Gérant.

Signature (nom et qualité)

NAT	GR	Date du dépôt	Pages	L	ZONE RESERVEE			N° FILM	PAGE	
20	01	070186	9	F	CM	P	T	86.004	0249	1
T.V.A.	420 963 865				0	1	2			A2.

A6.85

1. BILAN APRES REPARTITION

ACTIF	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
ACTIFS IMMOBILISES	20/28		
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27		
A. Terrains et constructions	22	2 964 689	2 241 935
B. Installations, machines et outillage	23	170 881	239 509
C. Mobilier et matériel roulant	24		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58		
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291	332 327	332 327
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		550 000
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41		
A. Créances commerciales	40	1 314 470	551 749
B. Autres créances	41	- 756 416	- 973 878
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	21 839	392 927
X. Comptes de régularisation	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	4 047 790	3 334 569

86.004 0250

T.V.A. 420 963 865

A3.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15		
I. Capital (ann. III)	10		
A. Capital souscrit	100	250 000	250 000
B. Capital non appelé (-)	101	()	()
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13		
A. Réserve légale	130		
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles.	133		
V. Bénéfice reporté	140	133 496	189 623
Perte reportée (-)	141	- (49 798)	()
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES **VII. Provisions pour risques et charges** (ann. IV)	16		
DETTES	17/49		
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17		
A. Dettes financières	170/4		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3	2 852 410	1 960 247
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48		
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44		
1. Fournisseurs	440/4	826 296	934 603
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45		
1. Impôts	450/3		
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	35 386	96
X. Comptes de régularisation	492/3		
TOTAL DU PASSIF	10/49	4 047 790	3 334 569

31.050. 25-10-84. © Banque Nationale de Belgique.

T.V.A. 420 963 865

86.004 0251

A4.

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffre d'affaires } *mentions facultatives*	70	17 116 697	21 288 981
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers } *mentions facultatives*	60/61	14 750 005	19 319 761
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61		
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (−)	61/70		
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (−)	62		
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (−)	630	235 537	190 356
E. Réd. de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerc. (dotations −, reprises +)	631/4	50 000	− 441 600
F. Provisions pour risques et charges (dotations −, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (−)	640/8	1 230 953	1 278 603
H. Charges d'expl. portées à l'actif au titre de frais de restr. (+)	649		
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		
Perte d'exploitation (−)	64/70		
II. Produits financiers	75		
Charges financières (−)	65		
Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
Perte courante avant impôts (−)	65/70		
III. Produits exceptionnels	76		
Charges exceptionnelles (−)	66		
Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66		
Perte de l'exercice avant impôts (−)	66/70		
IV. Impôts sur le résultat (−)(+)	67/77		
Bénéfice de l'exercice (+)	70/67		
Perte de l'exercice (−)	67/70		
V. Transfert aux réserves immunisées (−)	68		
Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	(70/68)		
Perte de l'exercice à affecter (−)	(68/70)		
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Bénéfice à affecter	70/69		
Perte à affecter (−)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68		
Perte de l'exercice à affecter (−)	68/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent (−)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C. Dotations aux réserves (−)	691/2		
1. à la réserve légale	691		
2. aux autres réserves	692		
D. 1. Bénéfice à reporter (−)	693		− 41 861
2. Perte à reporter	793	49 798	
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (−)	694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695	900 000	900 000
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

I. ETAT DES IMMOBILISATIONS

	A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)		B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22/27 de l'actif)		C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)	
	Codes	(En francs)	Codes	(En francs)	Codes	(En francs)
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	8019		8159	2 721 728	8355	
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		8169	889 663	8365	
. Cessions et retraits (-)	8039	()	8179	()	8375	()
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations (+)(-)					8386	
Au terme de l'exercice	8059		8199	3 611 391	8395	
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actées			8219		8415	
. Acquises de tiers			8229		8425	
. Annulées (-)			8239	()	8435	()
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259	0	8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)						
Au terme de l'exercice précédent	8069		8269	240.284	8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actés	8079		8279	235.537	8475	
. Repris (-)	8089	()	8289	()	8485	()
. Acquis de tiers	8099		8299		8495	
. Annulés (-)	8109	()	8309	()	8505	()
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129		8329	475 821	8525	
d) MONTANTS NON APPELES (-)						
Au terme de l'exercice précédent					8535	
Mutations de l'exercice (+)(-)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)-(d)	8139		8339	3 135 570	8565	

31 050. 25-10-84. © Banque Nationale de Belgique.

86.004 0253

T.V.A. 420 963 865

A7.

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants *(en francs)*	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
— Au terme de l'exercice précédent	8700	250.000	xxxxxxxxxxxxxxxxx
— Modifications au cours de l'exercice :			
— Au terme de l'exercice	8701		xxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
Catégories d'actions		250 parts sociales	

	1 Montant non appelé *(rubrique 101)*	2 Montant appelé, non versé
	(en francs)	
B. CAPITAL NON LIBERE		
Actionnaires redevables de libération	néant	
(suite éventuellement page)		
TOTAL 871		

	1 Montant du capital détenu *(en francs)*	2 Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par		
— la société elle-même. 872	néant	
— ses filiales et sous-filiales 873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS *(montants en francs)*		
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION		
. Montant des emprunts convertibles en cours. 8740		
. Montant du capital à souscrire 8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre . . . 8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION		
. Nombre de droits de souscription en circulation 8745		
. Montant du capital à souscrire 8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre . . . 8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT *(en francs)* 8751	néant	

	1 Nombre de parts	2 Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL 876	néant	
dont : — détenues par la société elle-même 877		
— détenues par les filiales et sous-filiales 878		

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, *en francs*

Ventilation de la rubrique 16 du passif si celle-ci représente un montant important.

néant

Exercice

V. ETAT DES DETTES, *en francs*

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Code	DETTES (OU PARTIE DES DETTES)		
		1 échéant dans l'année	2 ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	3 ayant plus de 5 ans à courir
		(rubrique 42)	*(rubrique 17)*	
TOTAL.	891	861 682	856 416	2 852 410

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR	
		1 les pouvoirs publics belges	2 des sûretés réelles constituées sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	89		2 852 410
2. Autres emprunts	90		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903		
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL.	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES, *en francs* (rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes échues envers		
a) des administrations fiscales	9072	35 386
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

31.050. 25-10-84. © Banque Nationale de Belgique.

T.V.A. 420 963 865

86.004 0255

A9.

VI. PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL, *en francs*, sauf 1

	Codes	Exercice
1. Effectif moyen du personnel	9090	1
2. Frais du personnel (rubrique 62)		
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	39.258
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	8.750
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	622	
d) Autres frais de personnel	623	1.750
e) Pensions	624	

VII. RESULTATS FINANCIERS, *en francs*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats (rubrique 75)			
. en capital	9125		
. en intérêts	9126		
B. Intérêts et charges financières portés à l'actif	6503		
C. Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances (effets de commerce, factures et autres créances)	653		

VIII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, *en francs*

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
dont :		
— effets de commerce cédés par l'entreprise sous son endos	9150	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	Codes	Exercice — pour sûreté de dettes et engagements	
		1 de l'entreprise	2 de tiers
. Hypothèques :			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916	2.964.689	
.. montant de l'inscription	917	2.950.000	
. Gage sur fonds de commerce :			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs :			
.. valeur comptable des actifs gagés	919		
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
.. montant des actifs en cause	920		

Litiges importants et autres engagements importants

 © Banque Nationale de Belgique.

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif ; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend F de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans ; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L *(linéaire)* D *(dégressive)* A *(autres)*	Base NR *(non réévaluée)* R *(réévaluée)*	Taux en % Principal Min - Max	Taux en % Frais accessoires Min - Max
1. Frais d'établissement	–	–		
2. Immobilisations incorporelles	–	–		
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux (1)	L	NR	5%	5%
4. Installations, machines et outillage (1)	L	NR	20%	
5. Matériel roulant (1)	L	NR	20%	–
6. Matériel de bureau et mobilier (1)				
7. Autres immobilisations corporelles				

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : F.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : F.

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

(1) Y compris les actifs détenus en location-financement ; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

 © Banque Nationale de Belgique.